

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2012

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation,
soit la question de synthèse étayée par un travail préparatoire.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment le partage de la valeur ajoutée agit-il sur la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Au Japon, tout a commencé en effet de façon très similaire à ce que l'on observe aujourd'hui aux États-Unis comme en Europe. [...]

Le recul des salaires fut incontestablement le premier carburant de la dynamique déflationniste¹ japonaise : si les salaires nominaux n'avaient pas baissé, la faiblesse des prix aurait soutenu la demande intérieure et le violent choc de demande ne se serait pas produit. Mais, confrontées à la baisse régulière de leur pouvoir d'achat, les familles nipponnes² ont pris l'habitude de réduire l'ensemble de leurs dépenses et de consommer de moins en moins. Pourquoi les entreprises japonaises sont-elles entrées collectivement dans une logique aussi mortifère³ ? Elles l'ont fait d'abord [...] pour donner satisfaction à des actionnaires très exigeants sur le rendement du capital, ce qui, compte tenu de la faiblesse de la demande, les a conduites à organiser la déformation du partage des revenus au détriment des salariés. Elles l'ont fait aussi et surtout pour préserver leur capacité d'autofinancement.

Source : Patrick ARTUS & Marie-Paule VIRARD, *Pourquoi il faut partager les revenus*, La Découverte, 2010.

1. déflation : baisse du niveau général des prix

2. nipponnes : japonaises

3. mortifère : destructrice

DOCUMENT 2

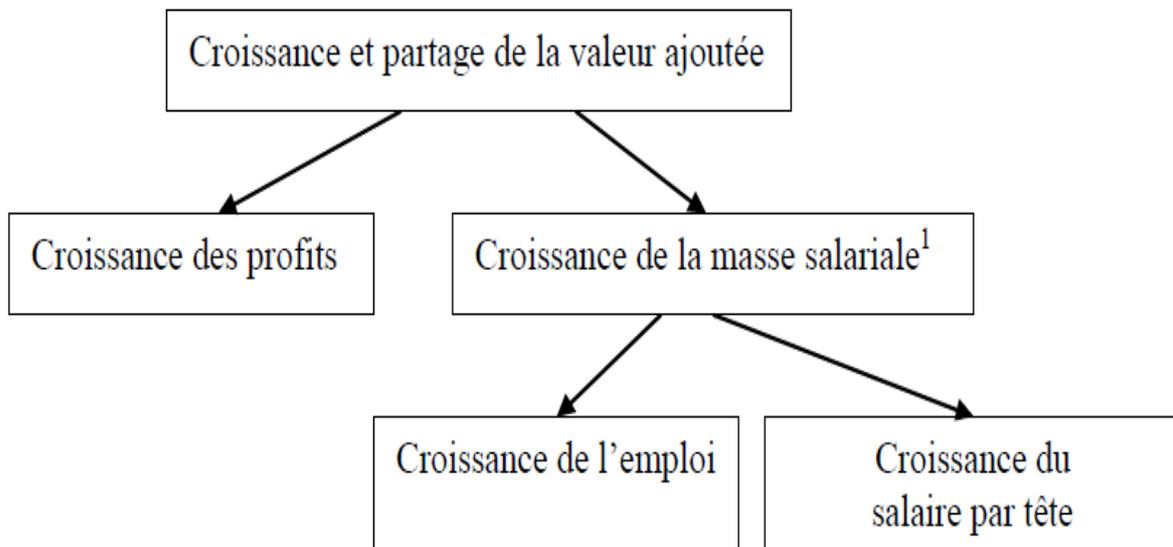
La particularité des Trente Glorieuses est que salaires et profits ont augmenté simultanément même si la part des salaires dans la valeur ajoutée a augmenté plus rapidement que celle des profits. Un cercle vertueux s'opérait associant gains de productivité (production de masse) et augmentation du revenu réel (consommation de masse). Le rôle de l'Etat providence a été central dans cette logique car non seulement son action soutenait le pouvoir d'achat (distribution de revenus de transfert) mais il a aussi permis de fixer [...] le SMIG¹ (1950). [...] L'action syndicale a également exercé des pressions pour obtenir des hausses de salaires et des réglementations plus avantageuses (conventions collectives, [...]). Pour R. Boyer, « le succès de l'ère fordiste a reposé sur le principe de compatibilité dynamique entre production, partage du revenu et genèse de la demande ». Un véritable compromis institutionnel a assuré une répartition des gains de productivité favorable au soutien de la consommation et de l'investissement.

Source : Daniel FLEUTOT in *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, sous la direction d'Alain BEITONE, Armand Colin, 2007.

1. SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garanti remplacé en 1970 par le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC).

DOCUMENT 3

Partage de la valeur ajoutée



Source : Rapport présidé par Jean-Philippe COTIS, *Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France*, INSEE, 2009.

1. La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes des salariés.

DOCUMENT 4

Le partage de la valeur ajoutée s'inscrit généralement dans le cadre de réflexions sur les inégalités sociales ou la croissance économique et le chômage.

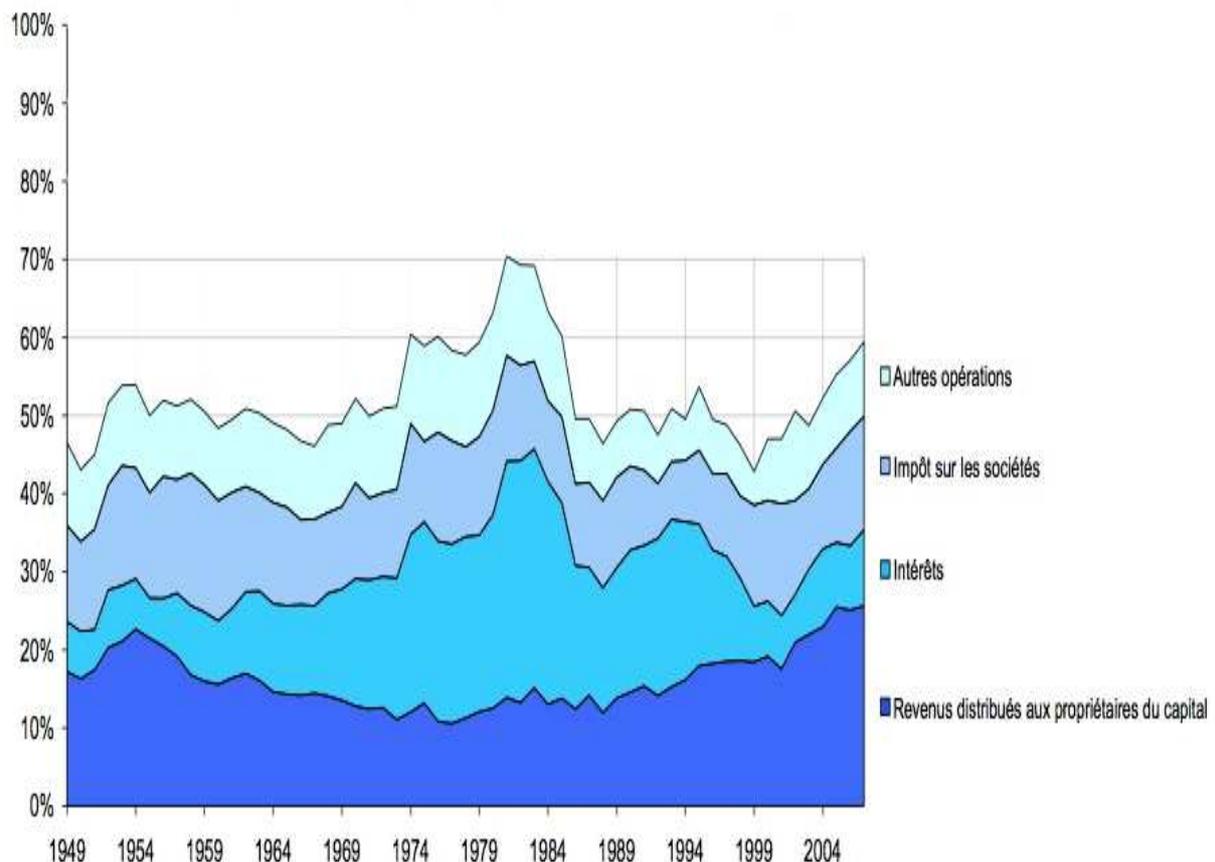
- La question de l'inégalité sociale reste souvent posée en termes d'opposition entre capital et travail, profits et salaires. Dans ce cadre, le partage de la valeur ajoutée est considéré comme reflétant l'état du rapport de forces entre capitalistes et travailleurs [...].

- Le salaire représente la majeure partie du revenu des salariés et influence directement la consommation ; la rémunération du capital est à la base de la formation du profit qui constitue pour les entreprises l'un des modes de financement des investissements. Le partage de la valeur ajoutée peut donc se révéler préjudiciable à la croissance s'il conduit à un déficit d'investissement.

Source : Arnaud SYLVAIN « Partage de la valeur ajoutée : éléments descriptifs et comparaisons internationales », *INSEE Méthodes* n° 118, 2007.

DOCUMENT 5

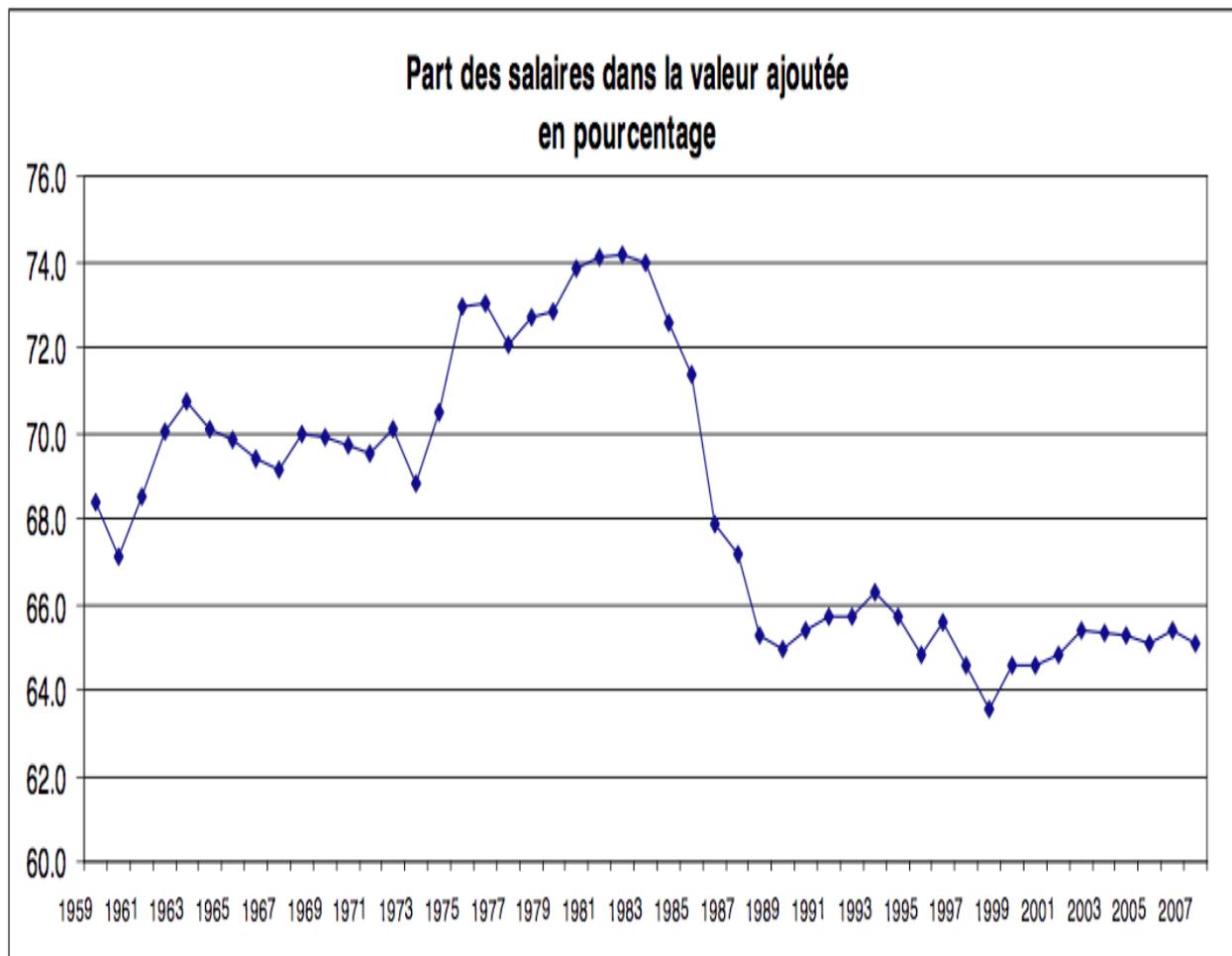
Utilisation de l'excédent brut d'exploitation



Lecture : le complément à 100 représente l'épargne ou capacité d'autofinancement.

Source : Rapport présidé par Jean-Philippe COTIS, *Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France*, INSEE, 2009.

DOCUMENT 6



Champ : sociétés non financières

Source : Comptes Nationaux base 2000, INSEE.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Intégration et solidarité

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Comment l'État peut-il intervenir pour limiter les risques de rupture du lien social ? **(document 1) (2 points)**
- 2) Montrez que la redistribution réduit généralement les inégalités de revenu. **(document 2) (2 points)**
- 3) En quoi la réduction des inégalités de revenus favorise-t-elle la cohésion sociale ? **(document 2) (1 point)**
- 4) Comment a évolué le solde annuel des comptes de la Sécurité sociale entre 1998 et 2010 ? **(document 3) (1 point)**
- 5) Présentez l'un des aspects de la crise de l'État providence. **(document 4) (2 points)**
- 6) Expliquez le passage souligné. **(document 4) (2 points)**

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir montré que le système français de protection sociale est facteur de cohésion sociale, vous présenterez les difficultés qu'il rencontre.

DOCUMENT 1

Dans la France contemporaine, la notion d'État-providence évoque clairement l'une des nouvelles fonctions de l'État moderne : s'occuper du bien-être social des citoyens, et non plus seulement de la police, de battre monnaie¹, de gérer ses relations internationales ou de faire la guerre. [...] Lorsque les solidarités primaires² sont défaillantes, les citoyens (et parfois les résidents) peuvent généralement compter sur l'intervention de la puissance publique, émanation de la solidarité nationale.

En d'autres termes, alors que dans les sociétés dépourvues de droits sociaux, les citoyens restent dépendants du sens de la solidarité des autres (charité), dans l'État social il faut et il suffit d'entrer dans des catégories reconnues (pauvres, handicapés, malades, invalides, retraités, chômeurs...) pour bénéficier du droit aux prestations ou aux allocations.

Source : François-Xavier MERRIEN, « L'État-providence, pourquoi ? », *Cahiers français*, n° 358, septembre-octobre, 2010.

1. Émission de monnaie sous forme de pièces et billets.
2. Essentiellement solidarités familiales et amicales.

DOCUMENT 2

Revenu avant et après redistribution

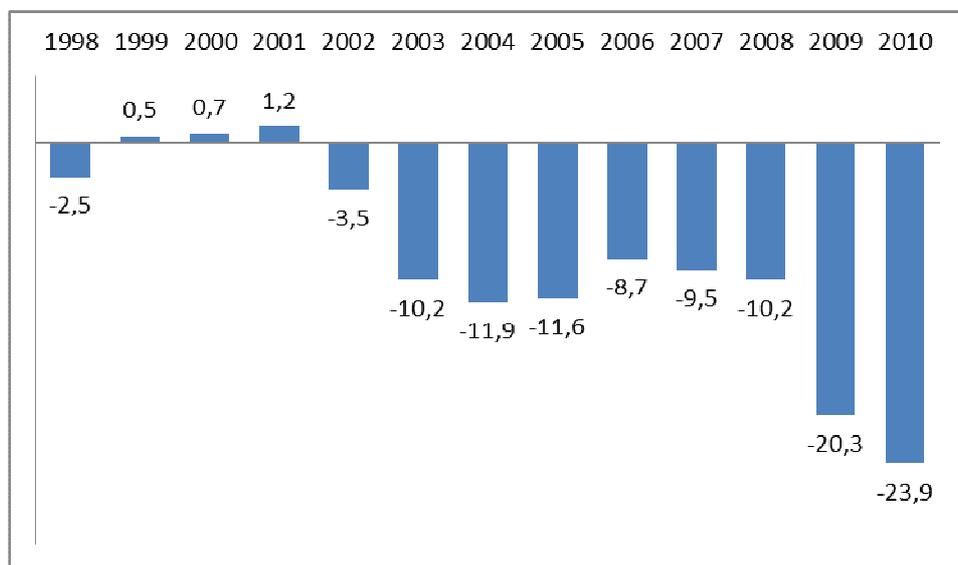
	Quintiles ¹ de niveau de vie					Ensemble de la population
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	
Revenu avant redistribution en € (A) Montant par équivalent adulte	7 210	15 030	20 770	27 800	53 140	24 790
Revenu disponible en € (B) Montant par équivalent adulte	11 060	15 300	19 310	24 360	42 290	22 460
Taux de redistribution (en %) (B-A) / A	53,4	1,8	- 7,1	- 12,4	- 20,4	- 9,4

Source : D'après INSEE-DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007 (actualisée 2009), *in France, portrait social*, INSEE, 2010.

1. Moyenne par tranche de 20% de la population.

DOCUMENT 3

Solde annuel des comptes de la Sécurité sociale (en milliards d'euros courants)



Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale, in *Les chiffres clés de la Sécurité sociale 2010*, juillet 2011.

DOCUMENT 4

C'est le rôle de l'État conçu comme la clef de voûte du maintien de la cohésion sociale qui est contesté. On reproche à ses interventions d'être à la fois trop coûteuses, trop envahissantes, inadaptées et inefficaces.

[...] En deçà des problèmes de financement (le fameux « déficit de la Sécu »), on doit se demander si on n'assiste pas à un changement du régime des protections lui-même. Les bénéficiaires d'un emploi classique continuent à être « couverts » par des protections solides. Mais ceux qui sont plus ou moins éloignés du marché du travail se voient offrir des prestations et des aides ciblées en fonction de leur situation défavorisée. C'est ce que l'on appelle les « minima sociaux » [...]. On voit ici à nouveau se profiler le spectre¹ d'une dualisation qui serait ruineuse pour la cohésion sociale : d'un côté, les populations bien protégées sur la base d'un travail stable et, de l'autre, tous ceux auxquels on octroie des secours parce qu'ils sont incapables de s'assurer eux-mêmes. Ou alors on peut être tenté de recentrer l'essentiel de la protection sociale autour du soutien accordé aux plus défavorisés. [...] Mais, à en faire l'axe majeur de la protection sociale, on s'exposerait à subvertir² la conception même de la solidarité.

Source : Robert CASTEL, Louis CHAUVEL, Dominique MERLLIÉ, Éric NEVEU, Thomas PIKETTY, *Les mutations de la société française, les grandes questions économiques et sociales II*, La découverte, 2007.

1. Le spectre : la menace.

2. Subvertir : remettre en cause.